



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

**ADPEP 45**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**IME « LE CHATEAU » BAULE**

**2014**

ADPEP 45  
25 Boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLEANS Cedex I

IME « LE CHATEAU »  
94 rue Abbé Pasty  
45130 BAULE

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

### ➤ **Actions auprès des usagers**

#### ↳ **Actions éducatives et pédagogiques**

L'année 2014 a été une année de transition importante pour l'IME. La réorganisation que nous avons décidée avec l'association a été mise en œuvre sur l'année civile 2014. Au premier semestre, nous avons accompagné des projets de changements d'établissements pour les plus âgés, et de groupes pour les plus jeunes. Afin d'assurer la qualité de ce travail, nous avons développé la communication avec les familles par l'augmentation du nombre d'entretiens avec les référents éducatifs et psychologiques et des réunions collectives de parents avec les équipes et la direction. A l'été 2014, nous avons finalisé les passages de 11 jeunes âgés de 16 à 18 ans vers l'IME PEP d'Orléans la source, 2 jeunes de 18 ans vers l'IME PEP de Gien.

Au deuxième semestre 2014, dès la rentrée de septembre, l'IME est organisé pour accueillir des plus jeunes enfants, âgés de 6 à 16 ans ; 5 adolescents autistes de 12 à 20 ans ; et 8 jeunes adultes en Amendement Creton.

Dès le printemps 2014, nous avons engagé des procédures d'admission pour 20 jeunes, et avons accueilli 14 jeunes de 6 à 12 ans, entre septembre et décembre.

Parmi les nouveaux arrivants, nous accompagnons 4 jeunes présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Le travail éducatif a surtout été axé sur l'accompagnement des jeunes à trouver leurs places dans l'établissement, se repérer dans l'espace, identifier les différents adultes, et prendre de l'autonomie dans leurs déplacements au sein de l'établissement. L'accompagnement des familles et le lien avec les partenaires constitue un travail régulier.

#### ↳ **Actions thérapeutiques**

L'accompagnement institutionnel dans la mise en œuvre de la réorganisation a constitué un travail important pour l'ensemble de l'équipe thérapeutique. Ce soutien a contribué à maintenir un niveau optimal de qualité d'accompagnement de l'utilisateur de la part des équipes éducatives.

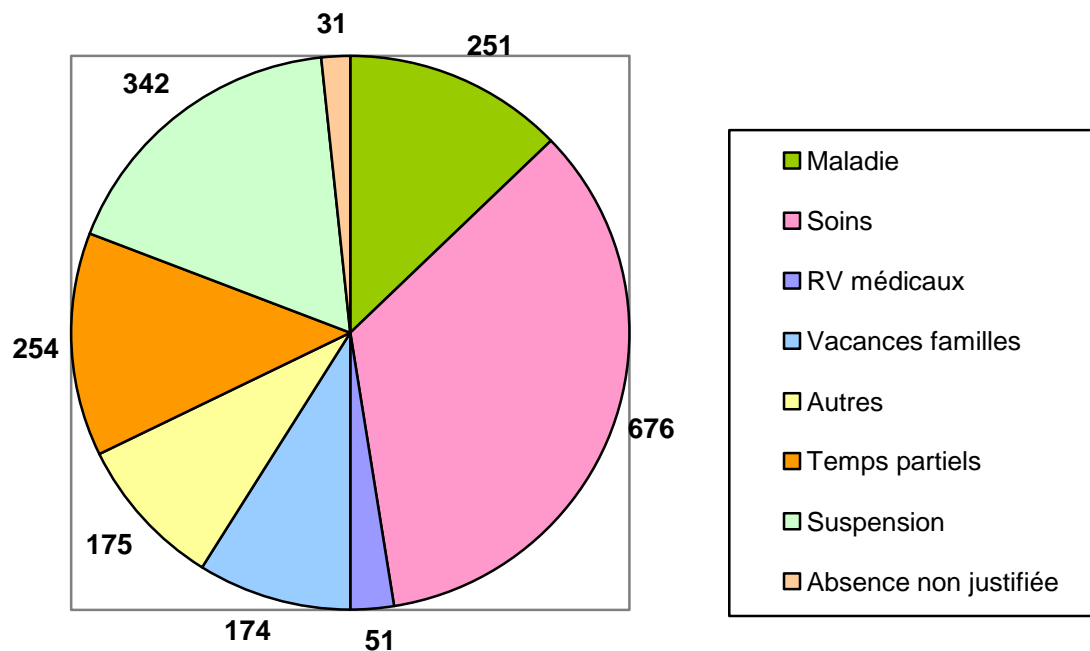
En 2014, nous avons accueillis (référence à l'enquête 32 de l'Education Nationale) :

- 6 jeunes souffrants de troubles cognitifs et intellectuels
- 65 jeunes souffrants de troubles psychiques
- 7 jeunes souffrants de troubles associés

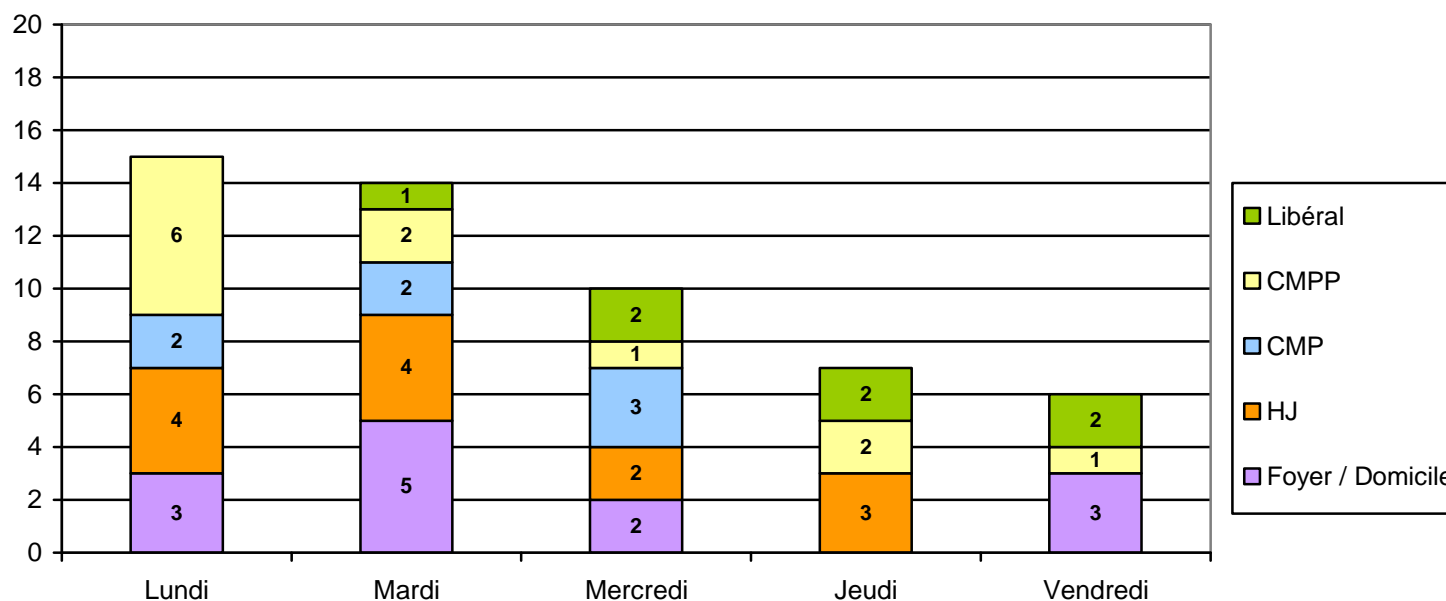
Nous avons du renforcer nos actions thérapeutiques au sein de l'IME afin de soutenir les parcours des jeunes qui ont du mal à se concentrer en classe. Nous devons séquencer les emplois du temps pour ne pas risquer un arrêt total de la scolarité.

## ↳ Difficultés rencontrées

Afin de contenir les absences des enfants, et d'en comprendre le sens, nous avons mis en place une identification plus pointue des motifs d'absence. Cette étude sur l'année 2014, nous permet de mettre en avant que presque la moitié des journées (676) d'absences est générée par les nécessités de soins dans des structures hospitalières ou libérales. Suivent ensuite, les absences dues à des suspensions (342) les troubles des jeunes ne permettant pas de poursuivre en l'état les prises en charge, cela a supposé de travailler avec les partenaires de soins et les familles pour trouver une autre modalité d'accueil de ces jeunes, soit des réorientations, des réintégrations ou des fin de prise en charge avec retour au domicile et hospitalisations. Nous observons ensuite des absences dues aux prises en charge à temps partiel (254), les enfants restent en famille du fait de leur fatigabilité. Les absences pour maladies, justifiées par un médecin, ont aussi un impact sur l'absentéisme (251). Puis nous avons en proportions égales (175 et 174) les absences dues aux vacances familiales (parents séparés, regroupements familiaux à l'étranger...) et les absences dues à des pannes de réveil, et des bus manqués, des changements d'emploi du temps mal intégrés. Nous remarquons que les absences pour rendez-vous médicaux, et celles non justifiées sont très peu nombreuses (51 et 31) ce qui montre que les familles ont globalement intégré la nécessité du respect des journées d'ouverture de l'établissement.



L'autre difficulté que nous rencontrons c'est l'augmentation substantiel des frais de transports. C'est une conséquence directe du changement de publics. La quasi totalité des jeunes accueillis bénéficient de structures de soins à l'extérieur (hôpitaux de jour, CMPP, CMP, et libéraux). Certains ont des demi journée ou journée au domicile car leur troubles ne leur permettent pas encore de supporter le collectif sur tous les jours de la semaine. Donc en plus des transports du matin et du soir (qui ont augmenté du fait de la transformation de l'internat), nous avons des transports en journée souvent individuels hors courses collectives.



## ➤ Formation du personnel

### Formations collectives :

- Formation informatique
- Autisme : explorer pour mieux comprendre, soigner et accompagner
- Les transports des enfants en ESMS
- Recyclage SST
- Les chefs de service à l'épreuve du changement
- Les attributions du CHSCT
- Appréhender autrement les manifestations agressives des usagers

#### Formations individuelles :

- Elaborer son PPI-PPF
- Le compte administratif des ESMS
- Prépa concours

#### Formations longues (CIF) :

- Educateur technique spécialisé
- CAFERUIS
- CAP Cuisinier (fin en février 2014)

### ➤ **Perspectives**

#### Du côté des usagers :

Nous allons consolider notre organisation institutionnelle avec un accueil sur l'IME de 70 jeunes de 6 à 16-17 ans (dont 10 jeunes présentant des TSA). Sur le groupe des jeunes adultes dont la plupart relève de l'Amendement Creton, nous continuerons à nous développer pour un accueil de 15 personnes. Cette montée en charge se fera progressivement tout au long de l'année à partir des situations que les IME nous présenteront.

Nous continuerons d'avoir des frais de transports importants, car les jeunes accueillis sont pratiquement tous à temps partiels avec des lieux de soins.

#### Du côté des salariés :

Nous aurons des départs en retraite sur l'année 2015 de personnels éducatifs, des services généraux et d'un cadre de direction. Les contrats Emploi Avenir seront pour partie en situation d'entrée en formation

## RAPPORT FINANCIER

### ➤ **Activité 2014**

IME BAULE

#### RECAPITULATIF ACTIVITE 2014

MOIS	Prévisions du Mois	Réalisé du Mois	CUMULS		ECART
			PREVISIONS	REALISES	
JANVIER	1694	1460	1694	1460	-234
FEVRIER	1541	1271	3235	2731	-504
MARS	1233	1052	4468	3783	-685
AVRIL	1387	1141	5855	4924	-931
MAI	1310	1044	7165	5968	-1197
JUIN	1541	1262	8706	7230	-1476
JUILLET	1002	733	9708	7963	-1745
AOUT	308	199	10016	8162	-1854
SEPTEMBRE	1695	1217	11711	9379	-2332
OCTOBRE	1541	1107	13252	10486	-2766
NOVEMBRE	1464	1107	14716	11593	-3123
DECEMBRE	1156	904	15872	12497	<b>-3375</b>
		0			
<b>TOTAL</b>	<b>15872</b>	<b>12497</b>			

#### Commentaires :

En 2014, nous sommes en déficit à hauteur de 3375 journées (N-I -1818 journées). Voir analyse & camembert page 3. Le nombre de jours de fonctionnement sur l'année 2014 est de 206 jours.

## ➤ Investissements

Nous avons financé des investissements à hauteur de 77 748,07€. La somme autorisée dans le cadre du plan de financement est de 51 564,63€. Afin de réaliser nos opérations, nous avons fait appel à la mutualisation CPOM pour un montant de 6 922,04€ et à l'utilisation du CNR pour 12 043,90€, (accordé en 2013 : 16 546€). Au final, l'écart est de 72 175,50€ du principalement au compte taxe d'apprentissage. Toutefois, la dotation allouée à la ligne amortissement est respectée, déduction faite de l'amortissement du véhicule utilisé dans le cadre du dispositif CRETON acheté en 2013. Voir détail des investissements Tableau Page 5 du Cadre réglementaire Excel (Version 2009-07).

## ➤ Fonctionnement

### ↳ Charges de fonctionnement

**Réalisé = 3 778 644**

**Budget = 3 350 360**

- Groupe 1

Réalisé = 536 250

Budget = 502 429

#### Commentaires

Déficit global de 33 820,94€ soit 44 039,20€ de moins par rapport à N-1. Le déficit réel est de 32 332,07€ en déduisant les recettes en atténuation pour 1 488,87€. Le compte transport et sous-traitance à caractère médico-social enregistrent un déficit budgétaire de 74 630,22€ (N-1 83 292,66€). Le poste chauffage, variable en fonction des conditions climatiques et la baisse importante du compte alimentation due à une sous-activité viennent minorer cette situation financière. Il convient de signaler que la charge financière liée aux problèmes de transport s'inscrit dans la durée et aura un impact sur le facteur humain et financier dans notre environnement.

- Groupe 2

Réalisé = 2 818 398

Budget = 2 598 767

#### Commentaires

Le groupe 2 présente un déficit budgétaire de 219 631,13 contre 280 386,89€ sur 2013 sans tenir compte des recettes en atténuation et des provisions sur salaires et charges (voir tableau analyse salaires & charges 2014). Cependant au regard de 2013, les dépenses du groupe 2 en 2014 sont < aux dépenses 2013 de 60 755,76€. Le déficit réel 2014 de 36 459,55€ est < au déficit réel 2013 de 12 928,64€, compte tenu des éléments à réintégrer ou à déduire. La situation stable de ce groupe est principalement due aux départs en retraite de l'économiste (poste remplacé à 80%) et de l'ouvrier d'entretien (poste non pourvu de suite) au 01.02.2014. Une baisse significative sur 2015 est à prévoir (Départs retraite Educatrice spécialisée (coefficient) et lingère (poste non pourvu à ce jour) au 31.12.2014).

- Groupe 3

Réalisé = 423 996

Budget = 249 164

#### Commentaires

Déficit budgétaire de 174 831,72€ contre 164 455,86€ en 2013. En lien, il faut prendre en compte les recettes en atténuations des comptes suivants : recettes pour 72 256,99€ des comptes 748, 775, 777 et 781, reprise sur provision créances douteuses pour 41 967,14€ au compte 7817400. Ces éléments pour 114 224,13€ viennent réduire le déficit pour le porter à 60 607,59€.

### ↳ **Produits de fonctionnement**

**Réalisé = 3 789 964**

**Budget = 3 350 360**

- Groupe 1

Réalisé = 3 350 360

Budget = 3 350 360

#### Commentaires

Le groupe associe la subvention CNR de 59 083€ correspondant au personnel de direction de l'éducation nationale

- Groupe 2

Réalisé = 223 919

Budget = 0

#### Commentaires

Le compte 70821, correspond à la facturation des amendements Creton au Conseil Général pour 46 228,71€. Le compte 70 pour 9 786,98€ représente les avantages nature repas du personnel (7 756,70€), prestations délivrées au tiers et produits des ateliers (2 030,28€). Le compte 74 enregistre les subventions Contrats CAE & d'Avenir pour 79 761,52€. Le compte 75 à hauteur de 88 141,67€ constitue principalement les remboursements de personnel (formations, éducateur détaché CFDT...pour 84 378,78€).

- Groupe 3

Réalisé = 215 685

Budget = 0

#### Commentaires

Ce groupe indique deux lignes principales dont quote-part des subventions d'investissements (amortissements) pour 71 806,99€ , reprise sur provision indemnités retraites (quatre salariés) pour 94 054,70€, reprise sur provision créances douteuses pour 41 967,14€ et reprise sur provisions pour risques et charges (gratifications...) pour 6 401,91€.

### ↳ **Résultat de l'exercice**

**Excédent = 11 320**

#### Commentaires

Malgré ce résultat positif, la progression de certaines lignes budgétaires (poste transport d'usagers et sous-traitance à caractère médico-social) et la stabilité du groupe 2 nous avertissent d'une situation conjoncturelle fragile que nous devons gérer avec opiniâtreté. D'autre part, la facturation des amendements CRETON masque la perception de ce résultat comptable.

La directrice de l'établissement,  
Sylvie SICURANI